

Les subsides

régionale adéquate, afin que ce ne soit pas seulement les gens d'Ottawa qui en bénéficient, là où 80 p. 100 des agents de formation résident.

On a souvent parlé du rôle des sous-ministres en matière d'information. On nous attaque en disant que nous jugerons la performance des sous-ministres et des hauts fonctionnaires en partie sur la gestion des communications. En fait, le gouvernement, en 1981, a ajouté ses critères dans la mesure d'évaluation de ses fonctionnaires. Le gouvernement, historiquement, a essayé de faire reconnaître que les communications étaient une des responsabilités des hauts fonctionnaires. Nous remettons l'accent sur ce point en même temps que l'on clarifie les directives concernant ce que les fonctionnaires doivent communiquer. Et dans le processus d'évaluation, nous remettons l'accent sur la planification de la communication. Ce n'est pas nouveau, c'est une façon de gérer le tout.

On rappellera aux médias qu'ils vont critiquer le gouvernement s'ils ne peuvent communiquer de façon efficace. Par exemple, si le gouvernement ne communique pas avec les régions ou s'il le fait mal, nous serons accusés d'être insensibles aux besoins des régions.

Monsieur le Président, je crois que cette intervention se devait d'être faite, et j'ose croire que les médias rempliront bien leur rôle. Nous avons été élus, et je ne crois pas qu'un journaliste au Canada ait été élu pour ensuite faire des commentaires dans sa gazette. S'ils veulent administrer le pays, ils n'ont qu'à faire comme nous, à se faire élire et à appuyer un gouvernement qui fait énormément pour la liberté d'expression au pays.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions et commentaires. Je regrette . . .

[Traduction]

Il n'y a pas d'observations ou de questions. Suite du débat.

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans ce débat. Il est certes encourageant d'entendre le gouvernement parler d'ouverture et de consultation. J'imagine, monsieur le Président, qu'en voyant la motion à l'étude à la Chambre aujourd'hui et les motifs qui l'ont inspirée, on saisit facilement que les gens comprennent mal au Canada aujourd'hui ce qui est survenu entre l'époque de la campagne électorale et aujourd'hui.

J'aimerais citer certaines observations faites à l'époque par le nouveau premier ministre (M. Mulroney) au sujet des programmes sociaux. Le premier ministre a dit:

Nous sommes déterminés à assurer la pleine et entière participation de chaque Canadien à la vie économique et sociale du pays. Nous allons nous efforcer d'abattre les obstacles à cette pleine participation.

● (1710)

Le financement du développement régional doit se faire:

. . . après avoir consulté les autorités locales et provinciales.

La consultation est le mot clé:

La consultation sera la marque du gouvernement progressiste conservateur en matière de développement régional.

A propos des ressources sous-marines:

. . . la participation fédérale sera empreinte de justice, d'équité et de recherche des possibilités . . .

Les provinces de l'Atlantique:

. . . seront des partenaires qu'on respecte et que l'on consulte. A l'affrontement et à l'amertume que nous ont légués les libéraux, nous opposerons une attitude fondée sur la collaboration, la consultation et la compréhension.

A propos de la gestion des pêches:

. . . ce sera la fin d'une gestion bureaucratique des pêches. Finie la centralisation à outrance. Nous allons instaurer une ère nouvelle de collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux, les pêcheurs et les entreprises de transformation.

En matière de politique, le chef conservateur annonçait:

. . . une participation franche et directe à l'établissement et à la surveillance de la politique fédérale . . . La décentralisation des prises de décision aura pour effet de résoudre plus rapidement les problèmes locaux.

Voici un passage du programme électoral des progressistes conservateurs:

Nous nous engageons à donner aux Canadiens un gouvernement bien géré, efficace et productif. Le public pourra en examiner les faits et gestes . . . en tout temps.

A propos du parti progressiste conservateur au pouvoir:

Pour le parti progressiste conservateur du Canada, l'adoption de nouvelles attitudes et de nouvelles stratégies constitue la plus importante des priorités d'un gouvernement qui entend effectuer de véritables changements au Canada.

Et maintenant, voici les raisons pour lesquelles il fallait voter conservateur:

Nous allons redonner du travail aux Canadiens . . . sans une intervention abusive de la part de l'État . . .

Ensemble nous pouvons résoudre nos problèmes . . . collaborer étroitement avec les autres niveaux de gouvernement, avec les syndicats, le milieu des affaires, les particuliers, en vue de régler ensemble nos problèmes. Nous serons un gouvernement très attentif et nous établirons nos programmes nationaux après avoir consulté la population.

Ils promettaient d'être sincères envers les Canadiens:

Vous pouvez nous faire confiance. Voilà dix ans que nous réclamons que le gouvernement modifie son attitude et sa gestion.

Nous donnerons l'égalité aux femmes. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les provinces, les organismes bénévoles et les établissements de formation . . .

Afin de donner un gouvernement franc, honnête et accessible, le parti progressiste conservateur s'engage d'abord à respecter le rôle du Parlement et à lui accorder le droit de regard dont il a besoin sur les affaires du gouvernement.

Ensuite les conservateurs disent qu'ils regardent vers l'avenir. Qu'ils supprimeront tous obstacles à la participation. Eh bien, monsieur le Président, ils regardent peut-être toujours vers l'avenir mais ils marchent à reculons.

Quand on examine les directives dont il a été question aujourd'hui . . .

M. Hnatyshyn: Est-ce la fin de la bonne partie de votre discours?